

Rapport public Parcoursup session 2020

Lycée Juliette Récamier - CPGE - ENS Rennes D1 (8193)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée Juliette Récamier - CPGE - ENS Rennes D1 (8193)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	1185	247	436	9

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux questions contemporaines et d'actualité, notamment dans le domaine des sciences sociales, et avoir un intérêt pour les disciplines juridiques et économiques.

Disposer d'un solide niveau de culture générale et de compétences d'analyse, de synthèse et d'expression écrite et orale en français et en langues étrangères. Ces compétences peuvent être attestées par les résultats obtenus en première, à l'épreuve anticipée de français et au cours de l'année de terminale en langues vivantes, philosophie, histoire-géographie et, le cas échéant, en sciences économiques et sociales.

Posséder des aptitudes à un travail soutenu et approfondi ainsi que des capacités d'organisation.

Faire preuve d'une curiosité intellectuelle pour les questions abordées dans les disciplines mentionnées.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les élèves sont inscrits conjointement au lycée Juliette Récamier et à l'Université LYON II, en faculté de droit. Ils suivent donc des cours dans les deux établissements et préparent simultanément et de manière complémentaire les deux premières années de licence et des concours d'entrée aux Grandes Ecoles et autres formations sélectives. Les emplois du temps sont établis conjointement par l'Université et le lycée.

Les enseignements de classe préparatoire sont pris en compte par l'Université pour l'attribution des deux premières années de licence. Les élèves sont dispensés de certains cours à l'université et suivent au total et en moyenne une trentaine d'heures de cours hebdomadaires.

A cette trentaine d'heures de cours hebdomadaires, il convient d'ajouter des devoirs sur table réguliers et des interrogations orales ou "khölles".

Les enseignements au lycée sont (sur une base hebdomadaire) : droit civil, économie, une option obligatoire (droit public ou mathématiques appliquées, à choisir à la rentrée de 1ère année), anglais, une autre langue vivante (parmi espagnol, allemand et italien), méthodologie et culture générale.

Les enseignements à l'université sont (sur les deux ans) : droit constitutionnel, droit des personnes, droit commercial, droit pénal, droit administratif, droit des obligations...

Des concours blancs sont organisés chaque année ainsi qu'une préparation spécifique aux différents concours.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'appréciation des candidatures s'est faite à partir des documents suivants :

- les bulletins des trois trimestres ou des deux semestres de classe de première ;
- les bulletins des deux premiers trimestres ou du premier semestre de classe de terminale ;
- les résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat ;
- la fiche Avenir renseignée et fournie par l'établissement d'origine.

La commission a apprécié les dossiers en fonction des informations disponibles sur :

- Les notes obtenues en classe de première et de terminale. Une importance particulière a été accordée au niveau en Français, Histoire Géographie, Philosophie, en langues vivantes et en Sciences Economiques et Sociales si la matière a été suivie;
- Les notes obtenues à l'écrit et à l'oral de Français au baccalauréat ;
- La progression de l'élève ;
- Le rang de l'élève dans la classe, l'échelle des notes, la moyenne de la classe ;
- Les appréciations des professeurs (travail, investissement, comportement, sérieux, félicitations, progression)
- L'avis du chef d'établissement
- Le niveau de la classe
- L'investissement de l'élève

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les futurs candidats doivent veiller à développer et renforcer leurs compétences rédactionnelles, leur dossier doit attester de facultés de mémorisation et d'une grande force de travail. Ils doivent parfaire leur capacité à construire une argumentation cohérente, à rédiger de manière structurée autour d'une problématique. Un très bon niveau en langues vivantes étrangères est également nécessaire pour pouvoir profiter pleinement de la formation en classe préparatoire.

Les futurs candidats doivent aussi témoigner, dans leur projet de formation motivé, d'une bonne connaissance des contenus de la formation et de ses débouchés, et dans la mesure du possible, avoir effectué des stages ou pouvoir relater des expériences personnelles ayant un lien avec la formation pour laquelle ils se portent candidats (donc en rapport avec le droit et/ou l'économie).

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Facultés de mémorisation, intérêt pour les questions contemporaines, rigueur de raisonnement, qualités d'analyse, qualités rédactionnelles pour produire des écrits avec aisance, compétences linguistiques et d'expression orale, en français et en langues vivantes étrangères	Niveau en Français, en Philosophie, en Histoire et géographie, en Langues vivantes, en SES le cas échéant	Moyennes, progression, Classement et appréciations sur le bulletin	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Rigueur de raisonnement, qualités d'analyse, qualités rédactionnelles pour produire des écrits avec aisance, compétences linguistiques et d'expression orale	Niveau en français oral et écrit, niveau en Histoire géographie, niveau en SES le cas échéant, niveau en langues vivantes	Notes, classement, appréciations à partir des bulletins et de la fiche "Avenir"	Essentiel
Savoir-être	Capacité à s'investir, implication, persévérance, capacité de fournir un travail régulier, capacité d'organisation, ouverture au monde, curiosité intellectuelle, capacité à remettre en cause ses méthodes pour progresser	Participation en classe, attitude face au travail, respect des professeurs et des autres élèves, implication dans la vie de classe, absence de bavardages, respect des consignes, projets scolaires et extrascolaires dans lesquels l'étudiant s'est impliqué...	Appréciations à partir des bulletins et de la fiche "Avenir", rubrique "Méthode de travail"	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, capacité à réussir dans la formation,	Ténacité, connaissance de la formation, cohérence du	Rubriques "Capacité à s'investir", "Avis de réussite", "Projet de formation",	Important

	connaissance des débouchés et des exigences de la formation, adéquation du projet à la formation, curiosité et autonomie de pensée	projet	appréciations à partir des bulletins et de la fiche Avenir	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, engagement lycéen, engagement associatif, curiosité pour les questions juridiques, économiques et sociétales		Rubrique "activités et centres d'intérêts", rubrique "engagement citoyen", Autres éléments d'appréciation du profil dans le "projet de formation motivé" Appréciation des bulletins	Complémentaire

Signature :

BERNARD ROSIER,
Proviseur de l'établissement Lycée Juliette Récamier